

Michèle Riot-Sarcey

Emancipation des femmes, 1848

In: Genèses, 7, 1992. pp. 194-200.

Citer ce document / Cite this document :

Riot-Sarcey Michèle. Emancipation des femmes, 1848. In: Genèses, 7, 1992. pp. 194-200.

doi: 10.3406/genes.1992.1115

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1992_num_7_1_1115



Émancipation des femmes, 1848

Michèle Riot-Sarcey



Maurice Agulhon, les Quarante-Huitards, Paris, Archives Gallimard, Julliard, 1975, p. 13 et p. 15.

2. Cf. Philippe Vigier, la Seconde République, Paris, Puf, « Que sais-je? », 5^e édition mise à jour, 1988.

3. Alexis de Tocqueville, Souvenirs, préface de Fernand Braudel, Paris, Gallimard, 1978, p. 128.

4. Les femmes de 1848 ont fait l'objet de nombreuses études : citons entre autres : Jules Tixerant, le Féminisme à l'époque de 1848, thèse pour le doctorat, université de Paris, faculté de droit, 1908 ; Léon Abensour, le Féminisme sous le règne de Louis-Philippe et en 1848, Paris, 1913; Marguerite Thibert, le Féminisme dans le socialisme français de 1830 à 1850, thèse principale pour le doctorat ès lettres, Paris, 1926; Édith Thomas, les Femmes de 1848, Paris, Puf, 1948; Évelyne Sullerot, « Journaux féminins et luttes ouvrières 1848-1849 », in la Presse ouvrière 1819-1850, études présentées par Jacques Godechot, Bibliothèque de la Révolution de 1848, tome 23, 1966, Société d'histoire de la révolution de 1848; Laure Adler, A l'aube du féminisme, les premières journalistes 1830-1850, Paris, Payot, 1979; Geneviève Fraisse, « Les femmes libres de 1848. Moralisme et féminisme », Révoltes logiques, nº 1, hiver 1975; Claire Goldberg Moses, French Feminism in the 19th Century, Albany, State University of New York Press, 1984; Jane Rendall, The Origins of Modern Feminism: Women in Britain, France and the United States, 1780-1860, London, Macmillan Publishers, 1985; Michèle Riot-Sarcey, Parcours de femmes dans l'apprentissage de la

HACUN connaît les espoirs suscités par la révolution de février 1848; espoirs enracinés dans un « idéalisme confus », aspirations nées dans « l'inoubliable printemps des peuples¹ »; rêves de perdants? « Illusions »²? Reste leur diffusion. Inspirés par « mille systèmes étranges³ », ces espoirs sont pensés, partagés par quelques milliers d'individus, hommes et femmes confondus⁴. Le féminisme des années 1970 a redécouvert les pionnières des droits civiques, ces « penseurs » de l'universalité « vraie », parmi lesquelles Jeanne Deroin, fondatrice de l'Opinion des femmes, première candidate aux élections législatives de 1849, fondatrice de l'Union des associations, emprisonnée, exilée après le coup d'État de Napoléon III; Désirée Gay, éditrice de la Politique des femmes, déléguée élue auprès du gouvernement provisoire par les ouvrières du II^e arrondissement, chef de division de l'atelier de la cour des Fontaines, destituée pour rébellion; Eugénie Niboyet, directrice de la Voix des femmes, présidente du club des femmes, caricaturée par les « humoristes ».

Cependant, l'ampleur du mouvement, étroitement lié à « la question ouvrière », est assez mal connue. La Société pour l'émancipation des femmes, organisée par Jenny d'Héricourt⁵, répondait à une demande formulée par les ouvrières. Celles-ci ne cessèrent de manifester leur enthousiasme en même temps que de signifier leur mécontentement au gouvernement provisoire. Elles avaient l'impression d'être les laissées pour compte de la nouvelle République. Les Ateliers nationaux pour femmes ne sont ouverts qu'en avril. Et encore, dirigés par des hommes, ils ne répondaient pas au désir « d'indépendance matérielle⁶ » inlassablement manifesté par les pétitionnaires. Désirée Gay, la première, rédige un manifeste en faveur des ouvrières; le 9, M^{me} Destribois offre ses services; le 16 mars, Antoine-André de Saint-Gieles présente ses propositions au nom « des artistes, ouvrières, littérateurs,

démocratie, Désirée Gay, Jeanne Deroin, Eugénie Niboyet, 1830-1870, thèse de doctorat, Paris-I, 1990.

- 5. La biographie de Jenny P. d'Héricourt, connue par son remarquable talent polémique contre Michelet, Proudhon, Girardin et Comte et ses contributions à la Revue philosophique et religieuse de 1855 à 1858, a été longtemps ignorée. Karen Offen a mené l'enquête. Jenny Poinsard d'Héricourt fut une ardente républicaine, née en 1809, maîtresse sage-femme de la faculté de Paris, décédée en 1875; elle fit un long séjour aux États-Unis après 1860 où « elle rencontra l'état-major du mouvement américain pour le suffrage des femmes »; Karen Offen, « Qui est Jenny P. d'Héricourt ? Une identité retrouvée », Bulletin de la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du xix^e siècle, n^o 3, 1987.
- 6. « Les ouvrières, répète-t-on de toutes parts, sont à l'état de révolte, elle ne veulent rien entendre, c'est un parti pris pour elles que la violence. Et pourquoi ces femmes, ordinairement si paisibles, font-elles leur 93 [...]? Demandez-leur plutôt comment elles ont eu la patience de tant souffrir. Pourquoi elles se révoltent? Parce que les ateliers de femmes sont dirigés par des hommes, parce que la faveur est à plus haut prix que le mérite. [...] Ce que l'ouvrière veut, ce n'est plus l'aumône organisée, c'est le travail justement rétribué. » La Voix des femmes, n° 23, 14 avril 1848.
- 7. Pour ne citer que les pétitions adressées au gouvernement provisoire, Archives nationales, Bd 30/301-307.
- 8. Celles de Jeanne Deroin par exemple, qui, avec Eugénie Niboyet, est la plus connue des femmes de 1848, celle de Désirée Gay, d'Élisa Lemonnier, etc.
- 9. La Voix des femmes, nº 22.
- 10. Firmin Maillard, la Légende de la femme émancipée. Histoire pour servir à l'histoire contemporaine, s. d., quelques années après 1871. Cet ouvrage bien documenté, extrêmement critique à l'égard de la « femme libre », que Marguerite Thibert qualifie de « persiflage sans aucune valeur », a beaucoup influencé le regard porté sur les « femmes de 1848 ».

professeurs et autres »; le 23 mars, c'est au tour de M^{me} Allix Bourgeois d'exprimer ses doléances au nom de la Société des droits des femmes; le 24 mars, les ouvrières passementières réclament un soutien; le 30 mars, les couturières manifestent pour l'ouverture d'Ateliers nationaux, puis c'est le tour des ouvrières du X^e arrondissement; le 8 avril, celui des ouvrières sans ouvrage, le 10, celui des blanchisseuses de Clichy; le 14 avril, les femmes de la Salpêtrière déposent une plainte, etc.; la visibilité de leur présence publique est largement attestée. A partir du 20 mars 1848, la Voix des femmes, dirigée par Eugénie Niboyet, rend compte des manifestations, des démarches, des pétitions de femmes; elle en reproduit quelques-unes⁸. Mais les rivalités qui opposent la Société de la voix des femmes à celle de l'Émancipation ont empêché de porter à la connaissance du public le manifeste qui suit, resté inédit. En effet, hors la publication d'Eugénie Niboyet dont la volonté était de parler au nom de toutes, aucun journal ne s'est fait l'écho des propositions des femmes, victimes de ce qu'elles ont appelé la « conspiration du silence⁹ ».

Depuis la publication de la Légende de la femme émancipée 10, on a eu trop tendance à qualifier de rêves anticipateurs les propositions novatrices des femmes de 1848; a contrario, la mise en valeur d'un passé fondateur du féminisme a contribué à écarter de l'événement historique ces figures emblématiques de l'égalité. Périodiquement revisitée, l'histoire de ces femmes est devenue exemplaire. Mises à l'écart de l'histoire politique, elles sont peu à peu sorties du mouvement social à l'issue duquel elles ont été exclues du domaine public.

En proposant d'améliorer concrètement le sort des femmes, les rédactrices du manifeste inscrivent leur projet dans le réel de la vie des ménages. Tout comme Désirée Gay, Élisa Lemonnier, Suzanne Voilquin, bien d'autres encore, Jenny d'Héricourt, consciente des

difficultés quotidiennes des ouvrières, pense alléger les travaux domestiques de chacune en créant des crèches, des restaurants collectifs, etc. Ainsi s'efface la frontière entre public et privé: la famille n'est plus cet îlot préservé, dans la mesure où les tâches qu'elle génère sont assimilées au travail productif.

Si les droits politiques sont perçus comme « la clé de voûte de tout l'édifice de l'émancipation », le travail et l'instruction 11 en sont les piliers. Toute une conception de la liberté partagée est ici exposée. Attachées à l'indépendance « matérielle et morale¹² » des femmes, les rédactrices mesurent le poids des contraintes sociales: elles ne mettent pas en cause la partition des rôles, elles souhaitent simplement être associées à la gestion de la cité, tout en respectant la hiérarchie au sein de la famille. Mais en même temps, elles projettent des transformations qui risquent de bouleverser les habitudes domestiques et les responsabilités publiques. Ces propositions donnent à voir la tension vécue par les femmes, entre leur désir de liberté et la nécessité d'être à l'image de la femme, cette figure construite où se mêlent idéel et réel. Respectueuses de l'idée que l'on se fait du rôle féminin, assujetties aux valeurs dominantes, elle n'en demeurent pas moins conscientes de leur dépendance, incompatible avec l'émancipation qui les habite. Elles introduisent, de fait, une véritable rupture dans le mode de penser la liberté civique; sans l'expliciter en termes politiques, elles énoncent, en toute logique, une transformation radicale des structures familiales traditionnelles. Là, elles se heurtent à l'impensé des libéraux/républicains qui depuis la Constituante n'imaginent le citoyen qu'en représentant d'une famille dont il est le tuteur-protecteur. Ce point de vue singulier a été classé hâtivement parmi les illusions de 1848. Or, s'il contredit l'idée, communément admise, d'une république gérée par des hommes libres, il est profondément ancré dans le réel des femmes. Le prendre en

- 11. Depuis 1833, date de la loi Guizot sur l'organisation des écoles primaires, des femmes ne cessent de réclamer le droit à l'instruction pour les filles. Sophie Masure, ancienne correspondante du Globe journal saint-simonien –, après avoir présenté son projet lors d'un débat public organisé par la Société des méthodes d'enseignement, en 1833, a même entrepris, à titre personnel, des démarches auprès du ministre de l'Instruction publique de la monarchie de Juillet afin d'obtenir l'ouverture d'une école normale d'institutrices. Démarches vaines. L'instruction publique ne comprenait pas les filles.
- 12. Le rétablissement du divorce, inscrit dans le programme de la société, est une proposition, ne l'oublions pas, qui fut largement débattue par les députés des années 1830. Voté à trois reprises, en 1831, 1832, 1834, le projet est rejeté par la Chambre des pairs.
- 13. La Femme affranchie, réponse à MM. Michelet, Proudhon, E. de Girardin, A. Comte et autres novateurs modernes, par M^{me} P. d'Héricourt, Bruxelles, 1860.

compte, c'est lire d'un autre point de vue la mise en œuvre des principes républicains auxquels les femmes, comme les hommes, étaient profondément attachées. Leur réalisme n'est pas en cause. Celui de Jenny d'Héricourt, secrétaire de la Société pour l'émancipation des femmes, est si présent, qu'en 1860, dans

la Femme affranchie¹³, elle abandonne la revendication des droits politiques, tant elle mesure le poids des contraintes régressives sur le devenir des femmes, comme si elle avait conscience d'une liberté désormais clivée : l'une chère à Hegel, moteur de l'histoire des hommes, l'autre singulièrement différente.

Organisation du travail des ouvrières Société pour l'émancipation¹ des femmes

MANIFESTE

Liberté, Égalité, Fraternité,

C'est-à-dire vérité, justice, moralité. Tout découle de ces trois principes, trinité sainte dont on ne saurait retrancher un seul terme sans qu'aussitôt les deux autres ne perdissent beaucoup de leur valeur.

Commençons par bien préciser ce que nous entendons par ces trois mots tellement magiques, qu'à leur seule audition déjà le cœur bondit; par ces trois mots inscrits au frontispice de tous nos monuments!

LA LIBERTÉ, c'est l'indépendance matérielle, intellectuelle et morale ; c'est l'exercice du droit pour chaque créature, à la satisfaction de tous les besoins que Dieu lui a donnés, c'est le respect dans autrui de ce qu'on veut voir respecté en soi-même. En un mot la liberté c'est le développement complet des triples facultés de l'être, s'épanouissant au souffle fécond de l'égalité et de la fraternité.

L'ÉGALITÉ, c'est le niveau de la justice et de la vérité sur toutes les têtes; c'est la culture intégrale de toutes les intelligences, c'est l'exercice pour chacun de son droit au travail, dans la mesure et la ligne de ses facultés; c'est la répartition proportionnelle à chaque œuvre dans la richesse générale.

LA FRATERNITÉ, c'est le lien d'amour qui doit rattacher les uns aux autres tous les membres de la grande famille humaine; c'est le véhicule le plus pur de la passion de la liberté et de l'égalité. La fraternité, c'est le contraire de l'égoïsme, c'est le dévouement, c'est l'expansion de l'un des plus adorables reflets de l'esprit divin dans l'âme humaine. La vue de toute injustice blesse la fraternité; le spectacle de toute souffrance la déchire; son bonheur, c'est le bonheur de tous.

Les femmes demandent leur émancipation. Elles veulent l'inauguration du règne sincère de la vraie liberté, de la vraie fraternité. L'avènement de la liberté et de l'égalité est un appel fait à leur dignité morale; celui de la fraternité s'adresse à leur cœur.

Elles veulent ce qui leur est dû, moins encore peut-être par le légitime besoin de se voir enfin relevées de l'abaissement séculaire dans lequel, du plus au moins elles ont été jusqu'ici toujours maintenues, que par la conviction de l'impossibilité pour l'humanité entière d'arriver jamais, sans leur actif concours, à l'accomplissement de ses destinées heureuses.

1. Le mot émancipation, dans son sens absolu et légitime, signifie, avant tout, affranchissement intellectuel et moral. Cette condition première et supérieure étant, pour les deux sexes, la base normale de tous les progrès sociaux, emporte avec elle toutes les autres conséquences. On abuse si souvent encore du mot émancipation que cette note explication [sic] nous a paru nécessaire.

Le créateur des deux moitiés de l'espèce humaine, qu'il façonna à son image, Dieu, toute intelligence et tout amour, n'a pu vouloir que l'une d'elles fût inférieure à l'autre. Il les fit différentes, mais égales et devant se compléter mutuellement. Si celle-ci fut dotée d'une plus haute intelligence, celle-là reçut un plus grand cœur. Donc, dans tout ce qui demande autant de cœur que d'intelligence, le concours de la femme est indispensable. Or, comme la réalisation de la fraternité est essentiellement une œuvre toute de cœur, et que sans elle il n'est pas d'égalité durable, pas de liberté possible; les sociétés modernes en sont fatalement arrivées à ce moment critique, où elles ne peuvent plus que rétrograder, si les hommes ne se hâtent d'appeler à leur aide les femmes en qui seules résident encore, dans leur pureté primitive, les plus grandes forces du cœur.

Ceci plus nettement expliqué, mais déjà irréfutable, répondra victorieusement à ceux qui s'opposent à notre prochaine émancipation, sous prétexte qu'elle viendrait, non faciliter, mais enrayer le progrès.

Qu'entendons-nous par la réalisation de nos droits? D'abord l'indépendance de nos personnes, assurée par le plus large système d'instruction primaire égale obligatoire et gratuite pour les deux sexes.

Cette indépendance garantie encore sur un terrain plus élevé dans les diverses catégories de l'enseignement supérieur, par des institutions parallèles à celles que la République, en bonne mère, multipliera pour répondre à toutes les vocations de ses fils.

Le travail assuré et organisé de façon à empêcher toute exploitation du faible par le fort, et devant garantir à la dernière des travailleuses, comme au dernier des travailleurs, son droit de vivre, sa place au soleil, sa part des biens que Dieu a créés pour tous.

La moralisation du mariage, qui n'est aujourd'hui le plus souvent qu'une prostitution légale.

Le divorce, faible réparation des maux soufferts dans une union mal assortie. L'état des enfans [sic], combiné de façon qu'ils n'aient point à souffrir de la séparation de leur père et de leur mère.

La liberté de se remarier pour les époux séparés.

Abrogation, refonte de tous les articles du Code civil attentatoires à la liberté personnelle, à la dignité morale, à la fortune des femmes qui doivent voir tomber les entraves qui pèsent sur leur propriétés, comme celles qui tiennent leur intelligence dans la perpétuelle enfance et séquestrent leur personne. Enfin, pour clef de voûte à l'édifice de leur émancipation, leurs droits politiques.

Comment payer l'impôt qu'on n'a pas voté par soi-même ou par des mandataires de son choix ? Comment accepter des lois pour lesquelles on n'a pas été consulté ?

Les décemvirs disaient aux Romains :

« Soyez vous-mêmes les auteurs des lois qui doivent faire votre bonheur. » Les femmes doivent concourir, avec les hommes, à la confection des lois destinées à réaliser le bonheur commun.

Voilà donc le but que nous voulons atteindre. Maintenant par quels moyens peut-on y arriver? C'est ce qu'il nous faut bien rechercher, bien examiner, bien débattre. Autant de droits à mettre en pratique, autant de problèmes à résoudre pour notre société actuelle.

Il nous faut d'abord trouver comment le principe de liberté peut s'introduire dans la famille sans que l'harmonie et la hiérarchie en soient troublées. Comment faire converger la liberté de la femme avec celle du mari? Comment la faire converger sous toutes ses faces, sociale, civile, politique, religieuse? Comment l'instaurer de façon que le despotisme ne puisse jamais retrouver entrée soit d'un côté, soit de l'autre?

Nous devons toucher à l'organisation du travail, c'est même la grande assise d'où tout dépend. On nous concéderait aujourd'hui tous nos droits, qu'ils resteraient stériles sans l'organisation du travail.

Ce qui est particulièrement instant en ce moment, c'est de bien préparer au saint baptême de l'émancipation, celles de nos sœurs que le passé a le plus déprimées. Commençons par défricher le champ de l'intelligence. L'affranchissement moral doit précéder l'affranchissement matériel,

pour que celui-ci ne devienne pas un bien qu'à chaque instant on doive trembler de se voir enlever. Qu'une instruction préalable soit donnée aux femmes des classes laborieuses; ouvrons ou obtenons du Gouvernement qu'il installe au plus tôt, dans tous les quartiers de Paris, des écoles où jeunes filles et jeunes femmes viendront s'instruire chaque jour une heure ou deux.

Nous ne nommons que Paris, et cependant notre pensée va plus loin! Elle doit embrasser la France entière, plus encore même, toutes les latitudes habitées par des êtres de notre espèce en état de nous comprendre et de nous imiter. Mais Paris, l'oracle et le pilote du siècle sur l'océan du progrès, a naturellement le devoir des plus généreuses initiatives.

La lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul; des notions de géographie, de cosmographie, d'histoire universelle et particulièrement l'histoire nationale, des aperçus des sciences naturelles, etc., formeront le programme de nos cours.

Qui pourrait dire maintenant que la diffusion des lumières amassées par la science n'est pas aussi bien le besoin de notre sexe que celui de l'autre? Ne sait-on pas, de reste, l'utilité pratique de certaines parties de la physique et de la chimie? N'est-il pas reconnu que par l'ignorance on risque souvent de compromettre non seulement son existence propre, mais encore celle des êtres dont on est entouré? Le connais-toi toi-même, si justement recommandé à tous et à toutes ne doit-il s'entendre que du moral? L'être peut-il progresser intégralement, s'il ne connaît pas aussi sa constitution physiologique? Beaucoup de mères ne transmettent-elles pas à leurs enfans [sic] des germes de maladie dont elles ne fussent pas devenues victimes, si elles avaient été moins ignorantes?

Et puis, par la science on coupe dans sa racine l'arbre de toutes les superstitions qui obscurcissent l'intelligence, faussent les plus purs et les plus vrais sentiments du cœur; par la science, on moralise grandement, on exalte le sentiment religieux.

Les sciences naturelles prouvent Dieu beaucoup mieux que tous les traités de théologie. « Chaque feuille d'un arbre, a dit Confucius, est le livre écrit de la divinité. »

La musique, comme déjà on l'enseigne aux ouvriers, doit avoir aussi une place dans nos cours.

On sait toute sa valeur. Elle est entre les beaux-arts celui qui se calque le plus sensiblement un les hautes harmonies divines. L'appliquer à l'éducation, c'est mener au bien par la route du

sur les hautes harmonies divines. L'appliquer à l'éducation, c'est mener au bien par la route du beau.

L'instruction que nous demandons pour la femme doit lui être présentée sous les formes les plus attrayantes.

En tout, peu de mots, beaucoup de substance. En histoire universelle et nationale, s'attacher à montrer les malheurs des peuples, le comment ils se sont toujours trouvés exploités. L'histoire du passé est celle de l'erreur. L'erreur a aussi son flambeau qui aide à trouver la vérité comme celui de cette dernière aide à sortir du chemin de la première.

Toute vérité morale se déduit de la vérité éternelle, divine, écrite dans les lois de l'attraction universelle.

La prédication des droits se fera parallèlement à l'instruction. Le sentiment religieux est, bien entendu, de notre domaine, car la fraternité est une des plus grandes manifestations de ce sentiment; mais en rien nous ne nous occuperons des cultes. Toute forme est bonne quand le sentiment est vrai, quand on ne prend pas la lettre pour l'esprit. En fait de culte, à chacun liberté entière de choisir la forme qui lui agrée le mieux.

Comme le fond de tendresse est supérieur chez la femme à celui de l'amour-propre, généralement ce sera moins en nous adressant à la dignité de nos sœurs comme êtres humains, qu'en parlant à leur cœur de mère que nous verrons de prompts succès couronner notre œuvre.

Au nom du bonheur de ses enfans [sic], que nous lui montrerons impossible sans son concours, on aura tout de la femme aujourd'hui la plus éloignée de la pensée d'affranchissement. En s'emparant avec autant d'onction que de vérité, de ce levier tout-puissant, l'amour maternel, on l'entraînera, on l'enthousiasmera, on la transformera comme par enchantement.

Mais, jusqu'au jour béni qui devra la voir entrer en possession des droits qu'elle aura dignement conquis, nous avons aussi la tâche de la soulager dans son état actuel.

Nous devons nous employer pour procurer du travail à celles qui en manquent. Empêcher, par tous les moyens d'action qui sont à notre portée, la misère de détruire les bons germes que nous aurons semés, sera notre premier devoir. De la mansarde dénudée au salon doré, de celui-ci à l'atelier, notre parole fraternelle doit ici relever le courage abattu, là exciter le sentiment de justice. Nous devons nous placer entre la richesse et la pauvreté, non pas pour que l'une nous ouvre sa bourse en faveur de l'autre sous le nom d'aumône. L'aumône n'est plus de ce temps! Cette prétendue largesse du riche, qui n'adoucissait qu'un instant la misère du pauvre, l'entachait d'infériorité. Le riche a le devoir de faire beaucoup travailler le pauvre; quand il manque à ce devoir, il n'est plus qu'un inique spoliateur, il appelle sur lui tous les malheurs. C'est donc de l'ouvrage que nous irons demander à ce dernier pour le premier. Plus de dames qu'on appelait de charité; mais des dames d'équité, de fraternité. Les crèches, les salles d'asile, etc., tout ce qui touche les faibles, enfance et vieillesse, sera encore aussi de notre ressort.

A nous de rechercher les meilleurs moyens de développement et d'instruction pour la basse enfance des deux sexes, dont l'éducation est notre lot, de droit divin.

Nous devons de même nous occuper activement de l'état actuel de celles de nos sœurs que leur éducation, leurs connaissances, leurs talents semblent avoir placées loin de la misère, qui pourtant les dévore!

Le cercle du travail intellectuel et moral doit être considérablement agrandi pour les femmes. Une seule partie de l'art médical leur est aujourd'hui accessible; il doit leur être permis d'aller plus loin si elles le peuvent.

Dans l'ordre judiciaire, elles n'auront certes pas la pensée de disputer à la magistrature actuelle les places qu'elle occupe, mais il est à créer pour elles : l'institution, par exemple, des juges de paix, ne serait complète, n'aurait tout son effet conciliant qu'autant qu'un certain nombre d'entre elles seraient aussi appelées à faire entendre les conseils de la sagesse à leurs sœurs égarées. Les femmes comprennent les femmes, elles sentent mieux ce qui les ramène, ce qui les entraîne.

Beaucoup de places aussi dans l'ordre administratif, notamment dans les hôpitaux, les crèches, les salles d'asile, etc., pourraient être sinon mieux, du moins aussi bien remplies par elles que par les hommes.

L'établissement de tribunaux d'honneur, où les femmes interviendraient entre les hommes comme juges des querelles et des divisions qui ne se résolvent encore aujourd'hui que par le duel, ferait plus contre ce reste cruel des institutions d'un passé barbare, que toutes les défenses de la loi et tous les préceptes de la philosophie.

Nous nous bornerons pour le moment à ces indications sommaires. Ce que les besoins de l'avenir nous demanderont en plus, nous trouvera toujours ce que nous devons être, actives et dévouées.

Qu'ajouterons-nous encore, maintenant que nous avons exposé nos principes, énuméré nos droits, et indiqué les premiers moyens de réalisation? Rien, si ce n'est qu'aucune de nous ne voudra manquer à l'œuvre; rien, si ce n'est que nous savons toutes que nous nous devons à toutes; rien, si ce n'est que nous ne nous abusons pas sur les difficultés de la tâche, sur tous les obstacles à vaincre avant de toucher le but. Mais la grandeur de ce but sera notre force.

C'est une nouvelle terre promise à conquérir par le travail, la persévérance et la vertu ; c'est le royaume de Dieu à réaliser sur la terre! Filles de cette généreuse France que nous aimons de toute la puissance de notre âme, filles de cette France si noble et si grande, de cette France au front étincelant d'art, de science, de génie, au cœur si brûlant d'enthousiasme, nous nous inspirons de notre mère ; aux heures de nos plus rudes labeurs elle sera là pour nous soutenir! elle nous dira : Courage, mes filles, et nous marcherons, nous marcherons toujours. – Amour éternel à cette chère France ; amour éternel aussi à la République qu'elle proclame pour l'exemple et le bonheur du monde!

Les Membres du Comité d'action

Paris, 16 mars 1848.